

clusions de la Commission: a) on ne doit pas compter sur la réglementation générale des prix pour stabiliser ces derniers; b) "la réglementation des prix, sous quelque forme que ce soit, ne peut pas tenir lieu de mesures destinées à équilibrer l'ensemble de l'offre et de la demande. Elle masque l'inflation et ne supprime pas la cause du mal".

Influences extérieures.—“Les prix étrangers, remarque la Commission, influent directement sur les prix au Canada, car les Canadiens achètent des marchandises produites en dehors du pays; d'autre part, les prix que touchent les Canadiens à l'égard de leurs exportations influent aussi directement sur les prix au pays.” Les marchandises qu'achètent les Canadiens renferment environ 30 p. 100 de matières importées; le pourcentage est probablement plus élevé en ce qui concerne l'outillage et les biens de production. Les États-Unis ont aboli la réglementation au cours de l'été de 1946; leur indice des prix de gros a augmenté de 35 p. 100 durant la période de mai 1946 à mars 1947 et celui des prix à la consommation, de 19 p. 100. Pendant la même période, l'indice des prix de gros au Canada a avancé de 10 p. 100 et le coût de la vie, de moins de 6 p. 100. Le Canada aurait connu des avances plus marquées si le gouvernement n'avait établi la valeur du dollar canadien au pair, continué la réglementation des prix ainsi que les subventions sur les denrées importées et les produits domestiques et maintenu les interdictions relatives aux exportations de marchandises rares au pays. Les importations ont également renchéri bien moins rapidement que les prix aux États-Unis en général; grâce aux contrats d'achat en quantité passés avec le Royaume-Uni, le prix des exportations n'a avancé que de 14 p. 100. La Commission est convaincue que “vu l'étroit rapport qui existe entre les économies des deux pays, il aurait fallu, pour isoler les prix canadiens, maintenir tout un régime continu de restrictions à l'importation, ou confier au gouvernement le monopole de la vente des produits, ou mettre en œuvre un système très compliqué de subventions et de contingents à l'égard des importations, ou encore laisser au gouvernement le monopole des achats”.

La pénurie de dollars a contribué également à la hausse des prix en favorisant l'emploi de succédanés fabriqués au pays ou de produits analogues venant d'autres pays. L'accroissement de nos exportations vers les États-Unis en vue d'améliorer nos réserves de dollars américains a souvent entraîné des hausses de prix au Canada.

Enfin, les prêts et les crédits consentis aux autres pays ont stimulé la demande sans grossir les approvisionnements, ce qui a donné lieu à des pressions inflationnistes.

Surabondance des placements.—Durant l'après-guerre, les immobilisations, tant leur somme que les biens-capitaux achetés, ont été plus élevées qu'en toute autre période de l'histoire du Canada. Les dépenses en capitaux du gouvernement ne représentent pas une forte proportion de ces dépenses, en dépit de la construction d'écoles, d'hôpitaux, etc. Les principales causes ont été le niveau élevé du bâtiment et des dépenses en capitaux de l'industrie en vue de reprendre le terrain perdu durant la dépression et la guerre, d'augmenter la productivité et de tirer avantage de la situation financière favorable. Il est très difficile, cependant, de déterminer l'importance des dépenses en capitaux, au moment même où le Canada canalisait ses ressources vers d'autres fins, par rapport aux autres facteurs de renchérissement.

Politique fiscale et monétaire.—Même si la politique fiscale du Canada durant la période d'inflation a ressemblé de près à celle des États-Unis et du Royaume-Uni, la Commission est d'avis qu'elle reflétait probablement l'opinion